

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME

PROVINCE DE QUÉBEC



Aux Contribuables de la susdite paroisse

## AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

EST PAR, LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE ISABELLE VENNE,  
ADJOINTE ADMINISTRATIVE DE LA SUSDITE MUNICIPALITE.

QUE LE RÔLE DE PERCEPTION, SUITE A L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'ANNÉE 2019 EST  
MAINTENANT TERMINÉ ET DÉPOSÉ AU BUREAU DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

QU'IL SERA PROCÉDÉ A L'ENVOI DES COMPTES DE TAXES DANS LES DÉLAIS PRÉVUS.

QUE LE PREMIER VERSEMENT DE CES TAXES SERA PAYABLE LE 21 MARS 2019.

DONNÉ À SAINT-CÔME CE PREMIER JOUR DE FÉVRIER 2019.

Isabelle Venne  
Adjointe administrative